

DÉNOMBREMENT DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE AU QUÉBEC

TOUT LE MONDE COMPTE

11 octobre 2022

S'allier devant l'itinérance pour mieux comprendre le phénomène

OBJECTIFS

DÉNUMBRER LES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE

Déterminer, dans une communauté, le nombre de personnes en situation d'itinérance visible qui se trouvent dans les services d'hébergement d'urgence et les autres ressources d'hébergement et de logement temporaire, dans la rue ou dans un lieu non conçu pour l'habitation humaine, sans avoir de domicile fixe, pendant la nuit du 11 au 12 octobre 2022.

RECUEILLIR DES RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE ET CACHÉE

Au moyen d'un questionnaire d'une vingtaine de questions, obtenir des renseignements démographiques et sur d'autres caractéristiques telles que l'historique d'itinérance.

Les données du dénombrement seront combinées aux autres indicateurs du troisième portrait pour permettre de suivre l'évolution de la situation en contexte de pandémie de COVID-19. Des priorités d'action seront ensuite déterminées. Elles répondront aux besoins, identifiés par les milieux, des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, en vue :

- d'éviter leur passage à la rue ou d'en favoriser leur sortie;
- d'améliorer leurs conditions de vie.

AU QUÉBEC, LE DÉNOMBREMENT :

- s'inscrit dans le cadre du programme Vers un chez soi du gouvernement du Canada et du troisième portrait de l'itinérance au Québec, porté par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le portrait vise à obtenir une compréhension globale de l'itinérance à partir d'une diversité d'indicateurs complémentaires provenant de sources variées. Il est un outil parmi plusieurs autres;
- se déploie dans le contexte d'un dénombrement ponctuel pancanadien;
- est coordonné, sur le plan régional, par les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS), en collaboration avec leurs partenaires du milieu de l'itinérance;
- est réalisé dans 13 régions du Québec : Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie–Centre-du-Québec, Estrie, Montréal, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie.

Le dénombrement aide à suivre l'évolution du phénomène de l'itinérance. Ce qui importe, ce ne sont pas tant les nombres obtenus que leur évolution dans le temps et le profil des personnes qui s'en dégage. Ce deuxième dénombrement nous permettra d'obtenir des données comparatives.